

■ ADRESSAGE

Un numéro et un nom de voie pour tous les Cheylasiens

■ RENTRÉE 2019

Une rentrée, quatre arrivées, deux départs

■ ASSOCIATIONS

Un nouveau dojo plein d'activités

Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N° 73 - Novembre 2019

MAGAZINE

DOSSIER

L'école Belledonne, bonne élève de la rénovation énergétique



Le Cheylas pratique

SERVICES

Mairie - Rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90

Fax : 04 76 71 84 98

mairie@ville-le-cheylas.fr

www.ville-le-cheylas.fr

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30 (19h le mardi)

Agence postale communale

Mairie - Rue de la Poste

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30

à 17h30 (19h le mardi)

04 38 50 16 05

Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay

Maternelle et élémentaire

Tél. : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 88 place de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 76 71 80 79

Élémentaire, rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 82

Multiaccueil

« Les P'tits Loups »

385 route du Rompay

Tél. : 04 76 13 20 91

multiaccueil@ville-le-cheylas.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Bibliothèque municipale

Rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 79 49

bibliotheque@ville-le-cheylas.fr

Mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Vendredi, de 15h30 à 17h

Samedi, de 9h30 à 12h

Centre de Loisirs

Place de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 76 71 88 73

centredeloisirs@ville-le-cheylas.fr

Déchèterie

La Rolande - Route de La Buisnière

Lundi, de 14h à 18h (19h en été)

Mardi et jeudi, de 8 h à 12h

Samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h en été)

Fermée les jours fériés.

Communauté de communes

Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles

Tél. : 04 76 08 04 57

Fax : 04 76 08 85 61

PERMANENCE AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier - 385 route du

Rompay

Protection maternelle et infantile – Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre rendez-vous au centre social de Bernin au 04 56 58 16 91

PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE

Place de l'Hôtel de Ville

Relais Assistants Maternels

Corinne Lugand

Permanence information pour assistants maternels et parents : tous les mardis de 9h à 11h20.

Tél. : 06 88 87 76 26

ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

PERMANENCE À L'ESPACE COLLECTIF

47 place de l'Hôtel de Ville

Relais Assistants Maternels

Corinne Lugand

Permanence information pour assistants maternels et parents : le lundi de 16h à 19h, sur rendez-vous

Tél. : 06 88 87 76 26

ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association de défense des consommateurs et des usagers : droit, consommation, logement, environnement, développement durable, etc.

1^{er} jeudi du mois de 17h à 18h

Prendre rendez-vous au 04 76 22 06 38

AUTRES SERVICES

Architecte Conseil

Communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles

Dernier vendredi du mois de 14h à 17h

Prendre rendez-vous auprès du service urbanisme du Cheylas au 04 76 71 71 90

Consultation juridique

Avec un avocat

1^{er} lundi du mois en mairie du Cheylas de 14h à 15h.

Rendez-vous au 04 76 71 71 90

3^e lundi du mois en mairie de Pontcharra de 14h à 15h.

Rendez-vous au 04 76 97 11 65

Accompagnement à domicile

Permanences ADPA

Chapareillan : mardi et mercredi de 9h à 12h : 04 76 40 79 35

Goncelin : mercredi de 9h à 12h :

04 76 92 18 82

Pôle emploi

40, avenue de la Gare – 38530

PONTCHARRA

Tél. : 3949

Accès libre du lundi au vendredi de 8h30

à 12h30, sur rendez-vous du lundi au jeudi de 12h30 à 16h15

Maison des services

33 rue de la Ganterie – 38530

PONTCHARRA

Tél. : 04 76 97 81 85

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

maisondesservices@ville-pontcharra.fr

Permanences :

- CAF, CPAM, FNATH (association des accidentés de la vie), CARSAT (caisse de retraite), CSAPA (aide et lutte contre les

addictions), ADIL (informations logement), CLCV, référents Plan local pour l'insertion et l'emploi), recrutement armée de terre

- Ohé Prométhée – CAP EMPLOI (travailleurs handicapés) : 04 76 53 01 49

- Mission locale du Grésivaudan pour les 16-25 ans : 04 76 08 08 70

- ADEF (insertion professionnelle des demandeurs d'emploi), animatrice locale d'insertion : 04 76 13 57 84

04 76 13 57 84

04 76 13 57 84

Centre de planification

Agathe

33, avenue de la Gare - 38530 Pontcharra

Tél. : 04 76 97 81 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Urgences / SAMU : 15

Police /Gendarmerie : 17

N° d'urgence européen : 112

Conseils médicaux –visite à

domicile : 0810 153 333

Urgences dentaires :

04 76 00 06 66

Pharmacies de garde :

04 76 63 42 55

Centre anti-poison :

04 72 11 69 11

GDF urgence gaz :

08 10 43 30 38

Urgence dépannage électricité :

0 810 333 338

Urgence Veolia eau :

0 810 000 777



Le Cheylas Magazine n°73 – Novembre 2019 | Directeur de la publication : **Roger COHARD**

Directeur de la rédaction : André PLISSON - Rédacteurs : Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, Delphine DUMINI, Valérie GUGLIELMO-VIRET, André PLISSON. Photos : Jean BÉREZNÉ, Cédric CONSTANTIN, Alain DARAMY, Robert MOUTARD, André PLISSON, Vivien - Lafibre.info - CC BY-SA 4.0. Conception et réalisation : **Imprimerie Ma Bonne Impression**, Presle (73)
Tél. 04 28 89 10 20. Imprimé à 1100 exemplaires sur papier PEFC - **ma bonne impression** certifiée **Imprim'Vert**.



VIE MUNICIPALE

Les actualités municipales

4 Un semestre d'animations

6 Point sur les travaux

8 Adressage

Un numéro et un nom de voie
pour tous les Cheylasiens

9 Affichage électronique

L'information mise en lumière

10 LE DOSSIER

L'école Belledonne, bonne élève de la rénovation énergétique

15 Restauration scolaire

Des repas de qualité
pour les petits Cheylasiens

INITIATIVES

La vie associative et locale

16 Rentrée 2019

Une rentrée, quatre arrivées,
deux départs

19 Seniors

Journée découverte au lac d'Annecy

20 Associations

Un nouveau dojo plein d'activités

22 Histoire

Le Cheylas dans les années
1945-1955

24 RÉTROSPECTIVE



Par **Roger COHARD**, maire

Deux chantiers de travaux d'envergure viennent de commencer sur notre commune. Les deux concernent des infrastructures ou équipements existants qu'il faut rénover et rendre plus performants. Pour l'un, c'est la sécurité des usagers et des riverains qui prime puisqu'il s'agit de la réfection de la route départementale 523 au niveau de l'entrée nord de la commune. Pour l'autre, c'est le confort des utilisateurs et les économies d'énergie qui sont recherchés avec la rénovation thermique de l'ensemble du groupe scolaire Belledonne. Vous trouverez pour ce dernier projet une information très développée dans le dossier de ce semestriel.

Ce programme a été mis à l'étude depuis de long mois. Après plusieurs étapes très utiles de concertation et suite à l'obtention des autorisations administratives obligatoires, nous pouvons enfin passer au concret !

Nous tenons à ce que les élèves, avec leurs enseignants, puissent commencer cette année scolaire sereinement en mettant à leur disposition des locaux provisoires de qualité et en nombre suffisant. Cela permet un déroulement de chantier par phases successives en site exclusif, offrant ainsi une parfaite sécurité.

Certes, avec la mise en œuvre d'un tel projet, il se peut que nous ayons à faire face à quelques perturbations mais qui, je l'espère, seront mineures. Néanmoins je tiens, d'ores et déjà, à remercier les utilisateurs et intervenants pour leur compréhension et leur engagement, facilitant ainsi le bon déroulement des travaux.

Dans quelques mois, une école embellie et modernisée sera opérationnelle pour plusieurs décennies.

Le cadre dans lequel les élèves étudient nous semble presque aussi important que la qualité de l'enseignement apporté. Le confort, la clarté, l'espace, l'insonorisation... rendent les journées moins fatigantes et plus propices à l'épanouissement.

Attribuer des moyens conséquents à l'école est une priorité pour notre commune. Encore une fois cette volonté ne sera pas démentie ! ■

Un semestre d'animations

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique s'est déroulée le vendredi 21 juin à la salle des fêtes. Au programme de cette soirée, 3 groupes ont répondu présent à l'invitation de la commission d'animation. Le groupe Drôles de gammes débutait la soirée, suivi de Nath'mosphère et pour clôturer la soirée le groupe Pam&La. Malgré la pluie, le public s'est déplacé en nombre pour cette belle soirée !

GRÉSIBLUES

Pour ses 20 ans, le festival Grésiblues a posé ses micros sur notre commune le lundi 1^{er} juillet. Le public, comme à son habitude a répondu présent à la salle des fêtes pour applaudir les deux groupes de la soirée, Gary Cain band et Roland Tchakounté. Malheureusement, une soudaine et violente tempête devait écourter cette soirée qui s'annonçait magnifique.

FÊTE NATIONALE

C'est le samedi 13 juillet au canal EDF que fut tiré le traditionnel feu d'artifice en présence d'un public toujours ravi d'admirer le magnifique spectacle pyrotechnique. Et c'est sur la piste de danse, sur le parvis de la mairie que tout le monde s'est donné rendez-vous pour terminer cette belle soirée avec DJ Flo one aux platines !

CINÉTOILES

C'est au niveau du complexe sportif, le mardi 27 août, que fut diffusé sur écran géant le film La ch'tite famille, dans le cadre du festival Cinétoiles. C'est un festival gratuit organisé par la communauté de communes Le Grésivaudan, avec plus de 40 séances dans les communes de la vallée de juin à septembre.

FORUM

Samedi 7 septembre était la date à retenir pour venir rencontrer la trentaine d'associations de notre commune. Et c'est comme toujours dans une ambiance conviviale que petits et grands se sont retrouvés autour des différents stands de sports, théâtre, musique, danse, loisirs créatifs.... afin de s'inscrire pour cette nouvelle année.



Forum des associations



Forum des associations





Fête de la musique : Pam&La



Fête de la musique : Nath'mosphère



Fête de la musique : Drôles de gammes



Grésiblues : Gary Cain band



Forum des associations

Point sur les travaux

ENTRÉE NORD

Les travaux à l'entrée nord de la ville, au niveau de la route départementale 523, ont débuté fin septembre 2019, pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Les aménagements prévus, pensés dans la continuité de ceux réalisés sur l'avenue de Savoie, prennent en compte l'amélioration de la sécurité des usagers dans ce secteur, aussi bien celle des riverains que celle des automobilistes. Ils vont ainsi compléter la chicane aménagée il y a plusieurs années, qui a permis de réduire de 20 km/h en moyenne la vitesse des véhicules.

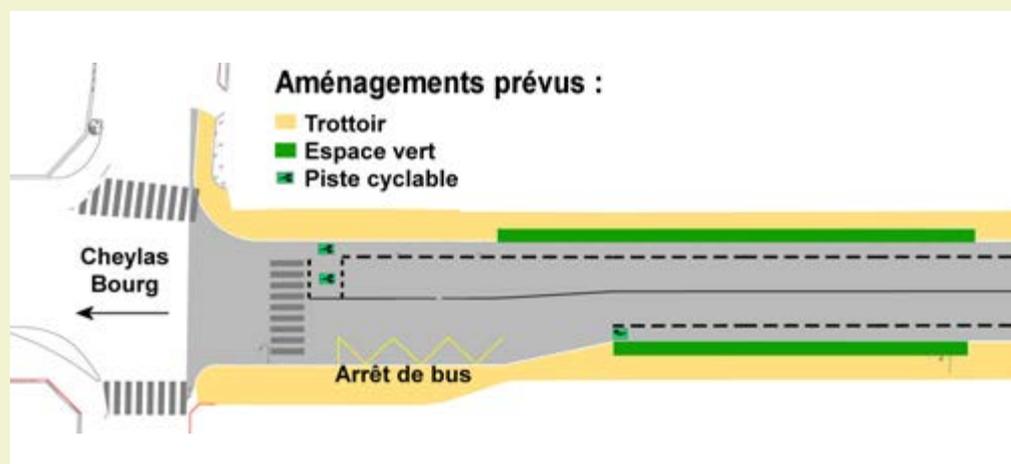
La société EGPI est chargée de la réfection de la voirie pour un montant de 258 230 € : terrassement, revêtement de la chaussée, regards et caniveaux, signalisation. La largeur de la chaussée va être réduite à six mètres ; des bordures hautes vont créer un effet de paroi et inciteront les conducteurs à réduire leur vitesse. Les trottoirs, très larges à cet endroit, vont également être réduits, ce qui permettra de créer une large bande cyclable de chaque côté de la rue.

La société Artemis paysage va réaliser, pour un montant de 29 030 €, des espaces verts entre les voies de circulation et les cheminements piétons, délimités par des traverses en chêne plantées verticalement. Cela créera une zone tampon avec les véhicules et accentuera l'effet de paroi. Les espèces utilisées résisteront à la sécheresse.

L'éclairage public, enfin, sera rénové par

la société Sobeca pour un montant de 11 922 €. Les éclairages actuels seront remplacés par des éclairages LED, économes en énergie.

Une partie des travaux est subventionnée par le conseil départemental de l'Isère au titre des aménagements de sécurité. La communauté de communes Le Grésivaudan financera quant à elle la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus.



ENSEMBLE SPORTIF

La rénovation des trois courts de tennis de la commune est en voie d'achèvement. La surface de jeu a été entièrement refaite, des fondations au revêtement, afin de garantir de parfaites conditions aux joueurs. L'entreprise Laquet tennis a réalisé les travaux pour un montant de 141 711 €.

Les courts sont conformes à la norme NF P 90-110 sur la conception et la réalisation des terrains de tennis. Leur surface se compose d'une couche de désolidarisation en gravillons soigneusement réglée et compactée, recouverte de deux couches de bitume dense. Après contrôle de la planéité, le revêtement final à base de résine acrylique multicouche est appliqué puis les lignes de jeu tracées.

Le système d'évacuation des eaux a aussi été rénové et les poteaux, filets et clô-

tures remplacés.

L'entreprise Epsig a procédé pour sa part à l'installation de douze projecteurs à leds autour des courts de tennis (19 457 €) et huit autres, plus puissants, autour du terrain de football (21 222 €).

Pour les courts de tennis, une horloge astronomique permet de gérer les horaires de fonctionnement des projecteurs.

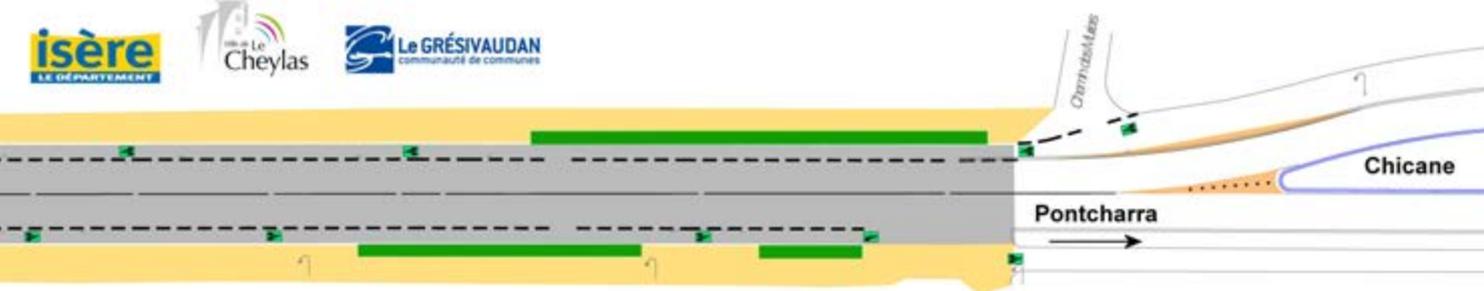
L'éclairage fourni a été contrôlé afin d'offrir une luminosité uniforme et adaptée aux terrains. La consommation électrique est quant à elle significativement réduite grâce aux leds.

La rénovation de l'éclairage se poursuivra prochainement aux abords des équipements sportifs et le long de la rue du Stade, avec des modèles de lampadaires adaptés aux lieux.





L'entrée nord bénéficiera des mêmes aménagements que le reste de l'avenue de Savoie



RUE DE LA GORGE

Des ralentisseurs de type « coussin berlinois » ont été installés rue de la Gorge, afin de faire baisser la vitesse des véhicules sur cette voie située en zone 30. L'entreprise Proximark a réalisé les travaux fin septembre pour un montant de 2 700 €.



Tous les prix sont indiqués hors taxes

Un numéro et un nom de voie pour tous les Cheylasiens



Église, bibliothèque, centre de loisirs, mairie : tous les services auront bientôt leur numéro

Comme dans beaucoup de communes, il existe au Cheylas des voies sans nom, des habitations sans numéro, que l'on situe seulement par un nom de quartier ou de lotissement.

Une situation pas vraiment gênante pour les locaux, qui connaissent leur commune sur le bout des doigts, mais plus ennuyeuse pour les livreurs, secours, nouveaux arrivants ou applications GPS, pour qui « Les Meyannes » ou les « résidences Belle-donne » manquent un peu de précision. Mais un autre acteur va prochainement faire son entrée, et lui ne supporte pas l'approximation. Il s'agit du très haut débit internet, autrement dit la fibre optique. Le département de l'Isère a en effet lancé un réseau d'initiative publique visant à rendre éligible d'ici 2024, plus de 98 % des foyers et entreprises isérois au très haut débit. Mais sans adresse postale précise, c'est à dire un nom de voie et un numéro, il sera impossible aux particuliers ou entreprises de bénéficier de ce service.

La municipalité a donc décidé en 2018 de

missionner La Poste afin de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des bâtiments. Pas seulement les habitations et entreprises, mais aussi n'importe quel lieu susceptible de recevoir du public (bâtiments communaux, réservoirs d'eau, cimetière...), ceci notamment afin de simplifier l'intervention des secours.

Toutes les voies de la commune ont été recensées et les problèmes relevés pour chacune : voies avec le même nom ou un nom approchant, lieux dits, absence de numérotation, nombreux numéros avec des extensions (bis, ter...), différence d'orthographe entre le nom indiqué sur les panneaux et celui utilisé par La Poste ou l'IGN, etc.

Comme on pouvait s'y attendre, de nombreux lieux n'ont pas de numéro. Certains n'ont pas de nom de voie non plus, et l'on a une pensée émue pour tous ces pauvres GPS accablés de reproches parce qu'ils ne trouvaient pas le lieu recherché ou qu'ils indiquaient la mauvaise rue en raison de noms trop proches.

Les élus et les services municipaux ont étudié chaque cas et choisi la meilleure solution pour remédier au problème. De nouveaux noms de rues ont été créés, des voies ont été redéfinies en s'efforçant d'être en cohérence avec ce qui existait déjà.

La numérotation des bâtiments a été éga-

La place de l'Hôtel de Ville va disparaître des adresses au profit de la rue du même nom



lement revue. Sauf exception, le type de numérotation retenu est le système métrique, qui utilise la distance mesurée entre le début de la voie et le bâtiment, numéros impairs à gauche et pairs à droite. Un système déjà utilisé dans la plupart des rues de la commune, et qui implique un changement de numéro pour certaines habitations.

La Poste finalise actuellement le tracé et la numérotation des rues, puis chaque voie sera vérifiée avec les facteurs du Cheylas. Les propositions seront ensuite validées par délibération du conseil municipal et présentées à la population.

Enfin, les données seront intégrées à la base adresse nationale (BAN) de l'IGN, qui référence l'intégralité des adresses sur le territoire français. Les personnes concernées par une modification recevront des informations sur la procédure à suivre pour changer d'adresse simplement. Les nouvelles adresses pourront être utilisées début 2020 au plus tard.

En parallèle, l'ensemble des panneaux indiquant le nom des rues, dont certains sont illisibles, sera remplacé par un nouveau modèle. La plaque indiquant le numéro de bâtiment sera quant à elle fournie gratuitement aux habitants qui le souhaitent, sa pose et son entretien restant à leur charge.

La municipalité est consciente des contraintes occasionnées par ces nouvelles adresses. L'opération est malgré tout inévitable pour pouvoir bénéficier non seulement de l'internet à très haut débit, mais aussi de services efficaces. Et bien sûr, les Cheylasiens attachés à leur lieu-dit peuvent tout à fait compléter leur nouvelle adresse avec son nom !



Un NRO est le point de convergence de milliers de lignes d'abonnés

Le réseau Isère THD (très haut débit)

Les travaux, débutés en 2016 et toujours en cours, consistent à construire 109 NRO (nœuds de raccordement optique) et déployer près de 10 000 kilomètres d'artères fibre optique (le réseau structurant) à travers le département.

Le département remet ensuite ces équipements à Isère fibre (filiale de SFR Collectivités) pour la réalisation du réseau de desserte entre le NRO et l'abonné (une fibre = 1 abonné). L'opérateur se charge également de la maintenance, de l'exploitation et de la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès internet (FAI) du réseau dans son ensemble.

À ce jour, la moitié des NRO ont été remis à Isère fibre, qui a construit environ un quart du réseau de desserte. 2 300 clients bénéficient d'ores et déjà de la fibre sur les 23 000 lignes commercialisables. D'ici 2022, l'objectif est de couvrir 71% des logements en fibre optique et 97% des entreprises de plus de 5 salariés. D'ici 2024, 99,6% des foyers et entreprises devraient être couverts.

Notre commune est raccordée au NRO de Pontcharra. Le bâtiment a été remis à Isère fibre il y a un an et la société se charge actuellement de déployer le réseau jusqu'aux abonnés. Les premières commercialisations sont prévues avant la fin de l'année.

Il est possible de tester votre éligibilité sur le site <http://www.iserefibre.fr> (Le Cheylas n'apparaît pas dans la liste pour l'instant). À noter que les personnes habitant en copropriété doivent s'assurer qu'une convention a été passée avec Isère Fibre pour lui permettre d'équiper les résidences.

Dans tous les cas, les fournisseurs d'accès internet vous contacteront directement lorsque votre habitation sera complètement raccordée.

L'information mise en lumière



Depuis le 10 juillet 2019, la commune dispose de deux nouveaux panneaux d'information électroniques en couleur.

Ils ont été installés en lieu et place des anciens panneaux monochromes, aux carrefours à feux de la Gare et du Bourg. Un remplacement rendu nécessaire par la vétusté de ces panneaux, installés en 2007 et qui tombaient régulièrement en panne. De plus, leur qualité d'affichage s'était nettement dégradée, les leds perdant en luminosité avec les années.

C'est la société Centaure systems qui a remporté l'appel d'offres lancé en début d'année. Les nouveaux panneaux offrent une surface d'affichage de 2 m² et une très bonne résolution, ce qui permet aux informations d'être parfaitement lisibles.

La qualité de fabrication est au rendez-vous avec un caisson en aluminium hermétique avec régulation de la température, une vitre incassable et antireflets, et diverses protections qui assureront la longévité des panneaux. Un effort particulier a été fait sur le design : la vitre couvre toute la face avant, un carénage masque le poteau à l'arrière, ce qui donne une impression de qualité et de modernité.

Le logiciel fourni permet de concevoir des messages et programmer leur affichage facilement. Grâce au format « portrait », il est possible de diffuser une affiche sans avoir à la retravailler. La création de messages personnalisés offre quant à elle un large éventail de possibilités,

avec l'insertion de textes et illustrations de façon totalement libre. Des fonctions supplémentaires permettent également d'insérer les prévisions météo, la date, l'heure et le saint du jour.

Enfin, l'application smartphone Centolive permet d'afficher en temps réel les messages des panneaux.

Un troisième panneau de même type sera prochainement implanté sur le parvis de la mairie. Initialement prévue en même temps que les deux premiers panneaux, l'installation a été retardée à cause de difficultés d'ordre électrique et au niveau de la réalisation du massif béton.

Les panneaux en bord de route, surtout lus par les automobilistes qui passent devant rapidement, affichent des messages courts. Le troisième panneau, situé dans une zone qui concentre de nombreux services (mairie, écoles, bibliothèque, centre de loisirs, commerces...), sera surtout lu par des personnes à pied. Il pourra donc afficher des messages plus longs et des affiches détaillées, voire même des vidéos.

Pour proposer un message : infocom@ville-le-cheylas.fr – 04 76 71 71 90. Sauf exception, l'affichage est réservé à la communication municipale et aux manifestations se déroulant sur la commune.

L'école Belledonne, bonne élève de la ré-énergétique



La commune du Cheylas a réalisé en 2016 un audit des bâtiments du groupe scolaire Belledonne situé dans le quartier de la Gare. Cet audit avait pour but d'analyser les performances énergétiques des bâtiments et de mettre en place un plan d'intervention, afin d'atteindre

LE PROJET COMMUNAL

Un état des lieux a été effectué pour obtenir des précisions sur la consommation en énergie, la surface et la typologie des bâtiments.

Le groupe scolaire Belledonne est composé de deux ERP (établissements recevant du public) placés sous une même direction.

L'école élémentaire est classée en types R (établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement) et L (salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple), et l'école maternelle en type R seulement (la salle de motricité n'est pas classée L). Toutes deux sont en 5^e catégorie, qui correspond aux établissements accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil autorisé par leur type.

À noter que la fusion des écoles maternelle et élémentaire, procédure dite de primarisation, a impliqué un changement de statut de l'ensemble de l'établissement.

L'ensemble foncier comprend également une partie traiteur, indépendante et autonome, une partie restaurant scolaire (avec un office en liaison froide) et enfin, deux logements situés au 1^{er} étage de l'élémentaire.



Le bâtiment de l'école élémentaire, tout en longueur, accueille une salle d'activités et 5 classes en enfilade, séparées par un préau

novation



un ensemble d'objectifs déterminés. Suite à cet audit, la municipalité a lancé le projet de réhabilitation thermique du groupe scolaire Belledonne dont les travaux ont commencé fin septembre.



Bâtiments	Surface utile (m ²)	Année de construction	Énergie de chauffage
École élémentaire	782	1971	Gaz naturel
Logements	142	1971	Gaz naturel
École maternelle	561	1977	Gaz naturel
Restaurant scolaire	263	1992	Gaz naturel

Différents enjeux ont été définis pour ce projet :

- économies d'énergie,
- prise en compte de l'usage futur des bâtiments,
- amélioration du confort.

Le diagnostic thermique a été réalisé par le bureau d'études **EffiThermic** afin d'effectuer un état des lieux du bâtiment (performance thermique, état des systèmes, etc.), sur la base duquel ont été formulées des préconisations techniques sous forme de plusieurs scénarios.

Pour mener à bien cette opération, la commune a engagé un appel d'offres afin de recruter une équipe de maîtrise d'œuvre : **Studio on architectes**.

La mission confiée à cette équipe a abordé plusieurs domaines de compétences : architecture, structure, thermique et fluide, économie du bâtiment.



LE PROGRAMME DES TRAVAUX

Une première étape a eu pour objet d'indiquer et de préciser les principaux choix effectués et les solutions envisagées dans le cadre des travaux. Cette « notice descriptive sommaire » a mis en avant les choix techniques possibles, et apporté un premier cadre estimatif en cohérence avec le projet présenté.

La première phase d'analyse du site a permis de relever les points spécifiques, techniques et d'usages, qui caractérisent le site dans son état actuel, à savoir les dysfonctionnements qui devront être corrigés dans les bâtiments existants (accessibilité PMR, traitement des sanitaires, amélioration de la qualité de l'air intérieur...) tout comme les potentialités (volumes existants des salles de classe notamment) qui sauront être développées dans le cadre des travaux de réhabilitation du groupe scolaire Belledonne.

D'une manière générale, cette étude a porté sur trois échelles distinctes :

- le site en lui-même, en tant qu'enceinte fermée et espace protégé pour les enfants, comprenant divers bâtiments, et

en contact direct avec la voie publique,

- les bâtiments existants, avec des typologies et des fonctions variées, issus de différentes époques également,
- les volumes individuels abritant différentes fonctions, et qui définissent d'une part l'école élémentaire et les logements, avec le restaurant scolaire en adjonction, et d'autre part l'école maternelle.

Après analyse et études sur site, afin d'évaluer les contraintes techniques face aux besoins énoncés et cerner les conditions nécessaires au bon fonctionnement du groupe scolaire Belledonne, il a été déterminé un programme de travaux en distinguant les différents bâtiments et les travaux qui sont envisagés dans chacun d'eux.

Les travaux projetés portent principalement sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, tout en valorisant deux points essentiels : la prise en compte des usages futurs et l'amélioration du confort d'usage actuel.

En parallèle, les volumes intérieurs seront

renovés avec la mise en sécurité (issue de secours) et en accessibilité (rampes d'accès, seuils...), et les volumes existants seront rafraîchis.

Enfin, un passage couvert va être créé tout le long du bâtiment de l'école élémentaire, assurant une liaison abritée entre l'espace public – le parvis de l'école – et l'entrée du préau. Cette galerie améliorera l'isolation en empêchant le soleil d'atteindre les baies vitrées et de surchauffer les locaux. De plus, les enfants pourront rester dehors en cas de pluie lors des récréations au lieu d'être confinés à l'intérieur, la galerie étant plus large au niveau du préau.

Deux espaces couverts de même type seront aménagés à la maternelle, au niveau de l'entrée et de la cour de récréation.

Les abords immédiats sont quant à eux encore en études à ce stade du projet, afin d'envisager différentes possibilités (aménagement pare-véhicule ou autres).

LES TRAVAUX PRÉVUS SUITE AU DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

LOGEMENTS

- Isolation des murs extérieurs par l'extérieur
- Isolation des planchers par l'extérieur
- Isolation des toitures par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries
- Installation de volets roulants motorisés
- Installation d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée) double flux



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Isolation des murs extérieurs par l'extérieur
- Isolation des murs intérieurs sur LNC (locaux non chauffés)
- Remplacement des menuiseries
- Installation de volets roulants motorisés
- Installation d'une VMC double flux
- Isolation des toitures par l'extérieur + étanchéité
- Rénovation de la chaufferie



Les toitures des bâtiments vont être entièrement refaites

ÉCOLE MATERNELLE

- Isolation de la toiture (plafonds rampants et/ou sur combles) par l'extérieur + étanchéité
- Remplacement des menuiseries
- Installation d'une VMC simple flux, hygro B

RESTAURANT SCOLAIRE

- Chauffe-eau électrique
- Remplacement de toutes les menuiseries
- Changement de l'éclairage

COÛT ET SUBVENTIONS

Le coût total prévisionnel de l'opération est de 1 799 061,57 € HT.

Un certain nombre de subventions ont été demandées :

- 375 000 € de l'État dans le cadre du FSIL (fonds de soutien à l'investissement public local)
- 100 000 € auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- 133 552 € auprès du département de l'Isère, plus 200 000 € au titre du plan école
- 90 000 € auprès de la communauté de communes du Grésivaudan et de l'Ageden

Soit 898 552 €.

Le reste à charge pour la commune, sous réserve de l'octroi des subventions, est de 900 509,57 €.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Pour le confort et la sécurité des occupants habituels, tous les travaux s'effectueront dans des locaux vides, c'est la raison pour laquelle des bâtiments modulaires et des sanitaires loués ont été installés et un phasage des travaux adopté.

Au démarrage de la phase 1, les classes de l'école maternelle ont déjà intégré à la rentrée l'école élémentaire ainsi que les bâtiments modulaires ; les travaux de désamiantage ont commencé fin septembre.

La phase 2 commencera après la fin des travaux en bâtiment maternelle ; les maternelles et le CP intégreront alors ce bâtiment et les classes élémentaires seront transférées dans les bâtiments modulaires jusqu'à la fin des travaux dans leur bâtiment.

Les travaux du restaurant scolaire seront réalisés durant les vacances scolaires.

La dernière phase concernera les travaux dans les logements.

La durée prévisionnelle des travaux est de 14 mois.



BILAN ÉNERGÉTIQUE

Les mesures effectuées :

Ubat : Coefficient de déperdition thermique du bâtiment

Cep (coefficient d'énergie primaire) : consommation d'énergie par le bâtiment en un an (chauffage, climatisation, éclairage, eau chaude...). La mesure tient compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de l'électricité.

CO2 : quantité de gaz à effet de serre émise

Bâtiment maternelle

Améliorations associées :

- Isolation plafond rampants + plafond sur combles
- Installation ventilation simple flux hygro B
- Chaudière à condensation gaz

Aspect économique	
Économie annuelle en kWhep	11 874 kWhep/an
Coût investissement total	54 479 € HT
Économie annuelle	497 € TTC/an
Temps de Retour Brut	>50 ans
Temps de retour actualisé basé sur estimation évolution du prix des énergies	>50 ans

Gains énergétiques et environnementaux réglementaires						
	Ubat (W/m².K)	Gain %	Cep (kWhep/an)	Gain %	CO2 (kgEqCO2/m²/an)	Gain %
État actuel	0,513		216.59		45.16	
Après travaux	0,428	16,57%	119.56	44,80%	22,13	51,00%

Bâtiment élémentaire

Améliorations associées :

- Isolation des murs extérieurs par l'extérieur
- Changement des menuiseries
- Pose de volets roulants alu motorisés
- Création et isolation en Laine de verre d'un faux plafond dans classes/ couloir/préaux
- Ventilation hygro dans salles de classe
- Chaudière à condensation gaz

Les stores actuels, difficiles à manier et peu isolants, seront remplacés par des volets roulants motorisés



Aspect économique	
Économie annuelle en kWhep	163 678 kWhep/an
Coût investissement total	286 564 € HT
Économie annuelle	7874 € TTC/an
Temps de Retour Brut	36 ans
Temps de retour actualisé basé sur estimation évolution du prix des énergies	25,1 ans

Gains énergétiques et environnementaux réglementaires						
	Ubat (W/m².K)	Gain %	Cep (kWhep/an)	Gain %	CO2 (kgEqCO2/m²/an)	Gain %
État actuel	1.686		547.26		120.02	
Après travaux	0.908	46.14%	217.07	60.34%	43.30	63,92%



Des repas de qualité pour les petits Cheylasiens

Plus de produits frais et locaux

JUILLET 2019
OUVERTURE de la LÉGUMERIE INCLUSIVE

100 %
de PRODUITS LOCAUX issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes en pleine saison

100 %
de produits de SAISON toute l'année

750 T
de FRUITS & LEGUMES FRAIS préparés par an

Qualité et saveurs

1
MENU BIO PAR SEMAINE pour les restaurants scolaires

1
MENU BIO hors plat protidique PAR SEMAINE pour le Multiaccueil

23
REPAS À THÈMES durant l'année

100 %
De VIANDES FRANÇAISE, (hors agneau)

Services de proximité et partenariat durable

100 %
Conditionnement des repas en BARQUETTES POLYPROPYLENES

1
ANIMATION par an réalisée par des Diététiciennes

2
MISES À DISPOSITION DE FOURS au sein des structures

1
FORMATION ANNUELLE sur l'hygiène et la remise en température mutualisée sur l'ensemble des structures



La municipalité a procédé en juillet 2019 au renouvellement du marché public pour la fourniture des repas au restaurant scolaire collectif et au multiaccueil.

Priorité a été donnée à la qualité. Les menus doivent notamment respecter les recommandations en matière de nutrition, intégrer des repas à thèmes à vocation éducative et des repas complets biologiques, et être préparés en priorité avec des ingrédients frais.

Leur élaboration se fait sous le contrôle d'une diététicienne.

Pour le restaurant scolaire, les repas se composent, en plus du pain, d'une entrée, d'un plat protéiné (viande, œufs, protéines végétales ou poisson), d'un légume

ou féculent, d'un produit laitier et d'un dessert.

Pour le multiaccueil, les repas sont composés des mêmes éléments que pour le restaurant scolaire mais adaptés en fonction de l'âge des enfants, les besoins étant différents. Ils ne comportent pas d'ingrédients aller-

gènes (fruits à coque...) et proposent du poisson au moins deux fois par semaine. Un goûter est également fourni.

De plus, les éléments qui composent le repas des petits (4 à 9 mois) et des moyens (12 à 18 mois) ont des grammages adaptés à l'âge des enfants. Les légumes par exemple sont épluchés puis mixés pour les bébés et hachés ou en petits morceaux pour les moyens. Les yaourts ou fromages blancs sont nature et non sucrés, les compotes sont sans fruit exotique.

La commission chargée d'examiner les offres a pu juger de la qualité des menus en participant à une dégustation. Elle a également pris en compte dans son appréciation les mesures prises pour assurer la continuité du service afin d'avoir les repas livrés toujours à temps, et les modalités de commande des repas (délai entre la commande et la livraison, possi-

bilité d'ajustements de dernière minute).

À l'issue de l'analyse des offres, c'est la société SHCB, basée à Saint-Quentin-Fallavier, qui a été retenue.

Elle s'est engagée à proposer des produits majoritairement frais, de saison et issus de productions locales (100 % de crudités fraîches, 35 % de produits locaux ou en circuits courts), des viandes françaises, des vinaigrettes, assaisonnements et plats complets « maison », des fromages à la coupe. Quant au pain, il sera fourni par la boulangerie du Cheylas trois jours par semaine. Enfin, un menu bio par semaine et une vingtaine de repas à thème dans l'année, avec kits pédagogiques, sont proposés, ainsi que des pique-niques lorsque la météo le permet.

La société dispose de trois cuisines centrales dans la région afin d'assurer la continuité du service et un stock de secours est disponible en cas de problème.

Les repas sont cuisinés la veille de leur consommation. Ils sont livrés froids puis réchauffés sur place par les équipes d'encadrement.

Cela représente une centaine de repas pour les restaurants scolaires Bourg et Gare et une quinzaine pour le multiaccueil.

Le meilleur repas, dit-on, est celui que l'on passe entre amis, mais c'est encore mieux si ce repas est de qualité. Voilà de quoi donner de l'énergie à nos enfants pour le reste de la journée !

Rentrée 2019

Une rentrée, quatre arrivées, deux départs

Il y a eu du changement lors de la rentrée 2019 dans les écoles du Cheylas ! Quatre nouvelles enseignantes ont pris leur poste dans les équipes éducatives, et les classes de maternelle et d'élémentaire sont regroupées dans le même bâtiment pendant les travaux de l'école Belledonne.

À l'école maternelle Chartreuse

À l'école maternelle Chartreuse, Clarisse Treand vient travailler avec Catherine Huissoud dans la classe des petite et moyenne sections, alors qu'Odile Tantolin arrive de Tencin pour succéder à Isabelle Maury au poste de directrice et d'enseignante pour la classe des moyenne et grande sections.

Isabelle Maury a célébré son départ en retraite en juin dernier, après des années à enseigner avec passion et goût de la transmission. Cette passionnée de lecture, d'histoire, de géologie et amatrice

de sport a transmis à ses petits élèves sa curiosité et la joie d'apprendre.

Interrogée sur les années qu'elle a passées à l'école maternelle Chartreuse, voici ce qu'elle en retient : « Je n'avais jamais connu la restauration scolaire à domicile, pour les élèves de petite et moyenne sections. Ce système offre aux enfants un cadre calme, reposant, familial pendant la pause méridienne. À 13h30, ils reviennent détendus, joyeux, prêts à reprendre la vie en collectivité. » La maîtresse a également apprécié la rapidité de remplacement des ATSEM malades ou absentes. Elle témoigne sa reconnaissance pour

les budgets que la commune alloue aux écoles, qui permettent « de belles sorties et des projets intéressants ». Pour sa première rentrée sans rentrer, elle a eu « une pensée pour les collègues en plein boom, et du plaisir à ne pas vivre ce moment stressant. »

Elle gardera le souvenir ému de « l'entrain des jeunes élèves et leur curiosité sur tous les sujets ». Isabelle prend désormais le temps de faire ce qui lui plaît sans se précipiter et, toujours un bon livre à la main, a « une pensée reconnaissante envers les parents d'élèves et la mairie pour les cartes-cadeaux en librairie qui [lui] ont été offertes lors de son départ » !



Clarisse Tréand et Odile Tantolin



Retraite bien méritée pour Maité Rol et Isabelle Maury après de nombreuses années passées à enseigner au Cheylas



Corinne Peycellier, Judith Troillard, Karine Vivet et Nelly Goletto, une équipe expérimentée pour encadrer les élèves de maternelle

À l'école élémentaire Chartreuse

À l'école élémentaire Chartreuse, c'est Isabelle Matthieu qui a fait sa rentrée en septembre, au poste l'an dernier occupé par Caroline Duc.

Originaire de l'Aveyron, attirée par les montagnes iséroises, Isabelle a une formation STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Elle a été entraîneuse de gymnastique et s'imaginait professeur d'EPS (éducation physique et sportive) avant d'embrasser la carrière de professeur des écoles. Son

goût pour les nouvelles pratiques sportives l'a d'ailleurs amenée à mettre en place des cycles de gymnastique dans les petites et moyennes écoles élémentaires de la vallée du Grésivaudan où elle a travaillé (Pontcharra, Crolles, Theys, La Terrasse). En septembre, elle a fait sa rentrée dans pas moins de trois classes du Cheylas : elle assure la décharge de direction de l'école élémentaire Chartreuse le mardi, celle de l'école Belledonne le lundi, et complète le temps partiel de Pierre Guignouard le vendredi.

À l'école Belledonne, côté maternelle

À l'école Belledonne, côté maternelle, les équipes n'ont pas changé : Judith Troillard est toujours la maîtresse des petites et moyennes sections ; Karine Vivet, directrice et maîtresse des moyennes et grandes sections. Mais depuis septembre les deux classes sont accueillies dans les locaux de l'école élémentaire, occupant les salles libérées lors des fermetures de classes des années précédentes. Enseignants, ATSEM et employés communaux

ont œuvré cet été afin de préparer les lieux. Les enfants et leurs parents ont découvert le 2 septembre des classes fonctionnelles et accueillantes.

L'entrée se fait désormais par le portail situé derrière l'accueil périscolaire. Deux locaux provisoires ont été installés, un pour les sanitaires des petits, l'autre pour la salle de sieste et de motricité. La récréation se fait dans la cour de la cantine, avec possibilité de repli dans les locaux de l'accueil périscolaire en cas de mauvais temps.

Cette organisation perdurera pendant toute la durée des travaux dans les bâtiments de maternelle. Travaux qui visent à effectuer une rénovation thermique et acoustique de l'école, qui se verra en outre agrémentée d'un préau d'accueil à l'entrée ainsi que d'un préau pour les enfants côté cour.

Grâce à la participation de tous et à ce que la directrice a appelé « l'intelligence collective », la rentrée s'est déroulée à merveille.



Isabelle Matthieu enseigne dans les deux écoles de la commune

Rentrée 2019

Une rentrée, quatre arrivées, deux départs

L'heure de la rentrée a sonné pour Stéphanie Petit (à droite) et sa classe de CP/CE1

À l'école Belledonne, côté élémentaire

Côté élémentaire, c'est Stéphanie Petit qui succède à Maïté Rol dans la classe de CP/CE1.

Originaire de Rhône-Alpes, diplômée d'un Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » à Grenoble, ses affectations précédentes l'ont amenée à travailler dans le nord Isère en école maternelle puis à Gières en école élémentaire avant d'arriver au Cheylas.

Tout de suite après sa prise de poste, elle a bien voulu se prêter au jeu des questions/réponses :

- *Quels sont les métiers dans lesquels vous vous imaginiez avant de vous diriger vers l'enseignement ?*

- J'ai toujours voulu enseigner, j'ai commencé dès 16 ans à travailler auprès des jeunes enfants (titulaire du BAFA, centre de loisirs, aide aux devoirs...)

- *Quelles ont été vos motivations à embrasser la carrière d'enseignant ?*

- Aider les enfants à grandir, leur transmettre l'envie d'apprendre, développer leur curiosité sur le monde qui nous entoure...

- *Avez-vous des centres d'intérêt ou hobbies que vous mettez ou avez mis au profit de vos enseignements et dont vous souhaitez faire part ?*

- Le voyage, l'ouverture sur le monde, la nature.

- *Avez-vous des affinités particulières pour certaines matières ou niveaux de classe ?*

- J'aime particulièrement le CP, le gros défi de la lecture et de l'écriture ! Mais aussi parce que j'apprécie beaucoup cette tranche d'âge, les enfants sont en-

core très spontanés, les échanges sont vraiment intéressants, ils sont toujours partants et motivés pour de nouvelles découvertes. Donc je suis parfaitement bien tombée dans cette école !

- *Quelle est l'anecdote la plus étonnante de votre carrière ?*

- « Une main de fer dans un gant de velours » ! C'est une maman qui m'avait écrit ce petit mot, pour me remercier en fin d'année ! Cette citation me convient ! Je sais où je veux aller avec les enfants, je ne renonce jamais, je reste ferme sur certains principes ; mais à la fois, je sais être très proche d'eux, douce et compréhensive.

- *Qu'est-ce qui vous plaît à l'idée de travailler dans une école du Cheylas ?*

- C'est un cadre privilégié, nous avons un bel environnement. Dans la cour, si on lève les yeux, la nature est toute proche, ça ressource !

- *Comment s'est passée votre première rentrée dans cette nouvelle école ?*

- Très bien, c'est une petite équipe très agréable qui m'a bien accueillie, avec laquelle j'ai rapidement pu échanger. N'étant pas la seule nouvelle, nous avons pu entrecroiser nos différentes expériences afin d'apporter des idées nouvelles, ou au contraire nous faire guider par ceux déjà en poste afin de prendre nos marques.

Concernant les élèves, j'avais hâte de commencer, de les rencontrer, ils étaient

assez impressionnés de voir « une nouvelle tête », je leur ai expliqué que pour moi c'était la même chose ! J'ai une classe très sympathique, l'année sera belle, je n'en doute pas !

- *Qu'avez-vous découvert de plaisant en intégrant cette école ?*

- Une petite structure à taille humaine, donc une communication efficace. Un petit nombre d'élèves au total dans cette école, ce qui permet de mieux les connaître, mieux les suivre, les accompagner durant toute la primaire.

- *Quels sont les projets que vous souhaiteriez réaliser cette année dans l'école ?*

- Je suis arrivée avec beaucoup de projets en tête, il a fallu faire des choix, ce n'était pas facile ! je ne dévoilerai pas tout car j'attends encore des autorisations en amont. Probablement quelques sorties en montagne et une excursion un peu plus insolite...

- *Qu'espérez-vous de cette affectation ?*

- Rester dans cette école quelques années !



Souhaitons donc une belle année aux enseignants et élèves de nos écoles, et une belle retraite aux maîtresses qui l'ont bien méritée!

Séniors

Journée découverte au lac d'Annecy



Le 22 juin dernier une nouvelle sortie a été organisée par le CCAS et la commission des anciens à l'intention des seniors de la commune, destination Annecy.

Découverte dans un premier temps du plus beau lac d'Europe pendant une heure de navigation. Tous ont pu admirer le cadre, l'eau bleu-verte, le massif des Alpes verdoyant...

C'est le deuxième lac d'origine glaciaire de France après celui du Bourget. Il est encadré au nord par l'agglomération d'Annecy, à l'est par le massif des Bornes, à l'ouest par le massif des Bauges et au sud par la dépression de Faverges qui prolonge le bout du lac.

Sa superficie est de 27,59 km, sa longueur est de 14,6 km, sa largeur

est de 3,35 km.

Enfin sa profondeur moyenne est de 41,5 m en sachant qu'elle peut atteindre à certains endroits 84 m.

Sa faune est importante : canards colvert, cygnes tuberculés, mouettes rieuses, goélands cendrés, grands cormorans, martins-pêcheurs, hérons cendrés...

Sa flore est tout aussi diversifiée. Il y a 476 espèces végétales dont 17 types d'orchidées, mais aussi des iris du marais, des nymphéas blancs, des nénuphars jaunes...

La sortie s'est ensuite poursuivie dans les rues piétonnes de la ville avec visite libre du centre historique du « vieil-Annecy ». Découverte du palais de l'île, d'échoppes anciennes, du dédale de rues pavées ; ce centre construit au 11^e siècle s'appelait alors Annecy le Neuf.

Cet après-midi de détente a enchanté nos seniors, qui, le temps de quelques heures, ont pu se retrouver, échanger et rompre un peu avec le quotidien. Convivialité et bonne humeur étaient au programme !

Associations

Un nouveau dojo plein d'activités

Les travaux et démarches achevés, le nouvel équipement sportif incluant le dojo et la salle de musculation a été mis en service à la rentrée 2019.

Le dojo, « lieu où l'on progresse »

Historiquement salles du temple religieux, les dojos ont été utilisés par la suite pour l'enseignement des arts martiaux. Le dojo (道場, dōjō) est le lieu consacré à la pratique des *budō* ou à la méditation bouddhiste zen. Littéralement en japonais, *dō* signifie « la voie », et *jō* « le lieu » : le *dōjō* est le lieu où l'on étudie ou cherche la voie. Cette progression est obligatoirement supervisée et contrôlée par un maître.

Traditionnellement, le dojo obéit à des règles concernant son orientation. Le côté honorifique, dit *Kamiza* (littéralement « le côté élevé ») est situé face au sud. Le mur d'en face est le *Shimoza* (littéralement « côté bas »), le côté est de la salle le *Joseki*, le côté ouest le *Shimozeki*.

Le dojo du Cheylas offre un espace d'évolution de 175 m², sur lequel seront pratiqués le karaté, le judo et le Pilates.

Karaté avec le Karaté Club Le Cheylas – Les Adrets

Le karaté (空手道, karate-dō) est un art martial, dit japonais bien que son origine soit okinawaïenne.

Le Karaté-Do est un art et aussi un sport très populaire dans le monde entier : 8^e sport le plus pratiqué au monde dans plus de 120 pays par plus de quarante millions de pratiquants. En France, on compte environ 250 000 licenciés.

En 2020, le karaté deviendra sport olympique lors des XXXII^e Olympiades à Tokyo.



Le cours de judo du jeudi

Au Cheylas, l'association Karaté Club Le Cheylas – Les Adrets propose des cours de karaté traditionnel pour les enfants le mardi et le vendredi de 17h45 à 19h00, pour les adultes le mardi et le mercredi de 19h00 à 20h45. Le tarif est de 160 € plus le prix de la licence.

Des cours de self-défense sont également proposés le mercredi de 19h00 à 20h30, et de karaté contact le vendredi de 19h00 à 20h45. Le tarif est de 100 € plus le prix de la licence.

Trois instructeurs (Yves Faïs, Bertrand Chatain et Jean-Claude Buffet) et six assistants (Martine Coupard, Guy Boudet, Jean-Pierre Ferrero, Jo La Manna, Bastien La Manna, Alexandre Nesta) encadrent les cours pour les enfants et les adultes.

Parallèlement à ces cours, des stages tous publics, débutants et confirmés, sont dirigés par des instructeurs du club ou par d'autres instructeurs comme Bruno Occhipenti, Christian Panattoni, Mike Julie, Guy Sauvin, Georges Eyssard.

Le club compte 2 ceintures noires 4^e dan, 4 ceintures noires 2^e dan, 21 ceintures noires 1^{er} dan.

Encadrants et adhérents sont ravis de ce nouvel équipement : le nouveau dojo, plus spacieux que l'ancien, permet d'accueillir plus d'adhérents et de faire plusieurs groupes de travail en même temps ; les éclairages apportent beaucoup de lumière dans la salle ; enfin, l'accès à de vrais vestiaires et à des douches est très apprécié.

Judo avec l'Alliance Grésivaudan Judo

Le judo (柔道, jūdō), littéralement « voie de la souplesse ») a été créé en tant que pédagogie physique, mentale et morale au Japon en 1882.

Au Cheylas, le judo se pratique avec l'association Alliance Grésivaudan Judo (AGJ), présidée par Nicolas Chansseume.

L'Alliance Grésivaudan Judo est née de la réunion de petits clubs de villages de la vallée du Grésivaudan, qui seuls ne pouvaient constituer d'équipe solide pouvant prétendre à des résultats en compétition. En mettant en application le principe « d'entraide et de prospérité mutuelle »,



Le cours de karaté full contact du vendredi soir



La nouvelle salle de musculation

l'Alliance Grésivaudan est arrivée à se hisser au niveau des meilleures équipes de la région.

Les judokas de l'AGJ se répartissent désormais dans deux sections : le judo-club SIZOV qui réunit les communes de Bernin, Saint-Nazaire Les Eymes, Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin et Le Cheylas, et le judo-club du Touvet.

Au Cheylas, les cours encadrés par Vincent Ducrot (ceinture noire 3^e dan) ont lieu le lundi de 17h30 à 18h30, le jeudi de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30.

Deux cours de Taïso pour les adultes, également assurés par Vincent, ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30.

Le nouveau dojo va permettre d'accueillir les enfants, parents, et l'ensemble des adhérents dans des conditions optimales. Les parents qui souhaitent rester pendant la séance auront de la place et pourront s'asseoir.

Les responsables de l'association ont apprécié de pouvoir échanger avec la commune durant les phases d'études et de réalisation du projet. Ils mesurent leur chance de bénéficier à présent d'un tel équipement pour leur pratique.

L'entente parfaite entre les deux associations de karaté et de judo permet une utilisation optimale des salles.

Pilates avec la Gymnastique volontaire

Fondée en 1920 par Joseph Pilates à New York, la méthode Pilates, bénéfique pour le corps et l'esprit, est aujourd'hui plébiscitée dans le monde entier.

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Les muscles pro-

fonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos). Ils constituent le centre d'énergie du corps, qui permet d'être plus fort et plus stable. Le Pilates est aussi une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps, de sa force et de ses limites pour mieux s'en servir.

Les cours de Pilates s'adressent à tout le monde car les exercices ne sont ni violents ni traumatisants pour le corps. Ainsi, les femmes et les hommes, sportifs ou non, les personnes âgées, blessées ou en convalescence, les individus stressés, fatigués, souffrants de raideur, les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher peuvent pratiquer le Pilates. Les exercices peuvent être adaptés en fonction du niveau, des besoins de chacun, et des pathologies éventuelles.

L'association Gymnastique volontaire proposera des cours de Pilates le mardi de 8h40 à 9h25 et de 10h40 à 11h25 au dojo. Béatrice Moreau, animatrice diplômée pour le cours de Pilates, les animera. Créée en 1973, l'association propose des cours de gymnastique, gym douce, zumba pour adultes et enfants, TBC et nouvellement Pilates. Elle compte 110 adhérents dont 18 enfants. Le bureau est constitué de Névéna Fonti, présidente ; Jean-Louis Delbès, trésorier ; Farida Caparros, vice-trésorière ; Anne-Marie Laurens, secrétaire ; Agnès Malburet, vice-secrétaire.

Les responsables de l'association apprécient cet espace du dojo qui permet d'accueillir tous les adhérents pour le cours de Pilates dans un endroit plus intime que la salle des fêtes ou le gymnase.

Musculation avec le Muscul'Club

Le Muscul'Club a emménagé au-dessus du dojo, dans une nouvelle salle de sports de 120m², spacieuse et lumineuse.

Créée en 1987, l'association est présidée par David Ortolland, diplômé BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) mention forme et force. Jean-Pierre de Campas assure la vice-présidence, Sylvain Porte le secrétariat, Jérémy Buisson la trésorerie, et Franck Rueda l'entretien des machines.

Environ 150 adhérents profitent de 40 appareils de musculation et de cardio-training ainsi que d'un espace « haltères » de 2 à 40 kg. Le complexe est également équipé de vestiaires séparés pour les hommes et pour les femmes, ainsi que de douches confortables. La salle est accessible aux adhérents 7 jours sur 7 de 8h à 21h.

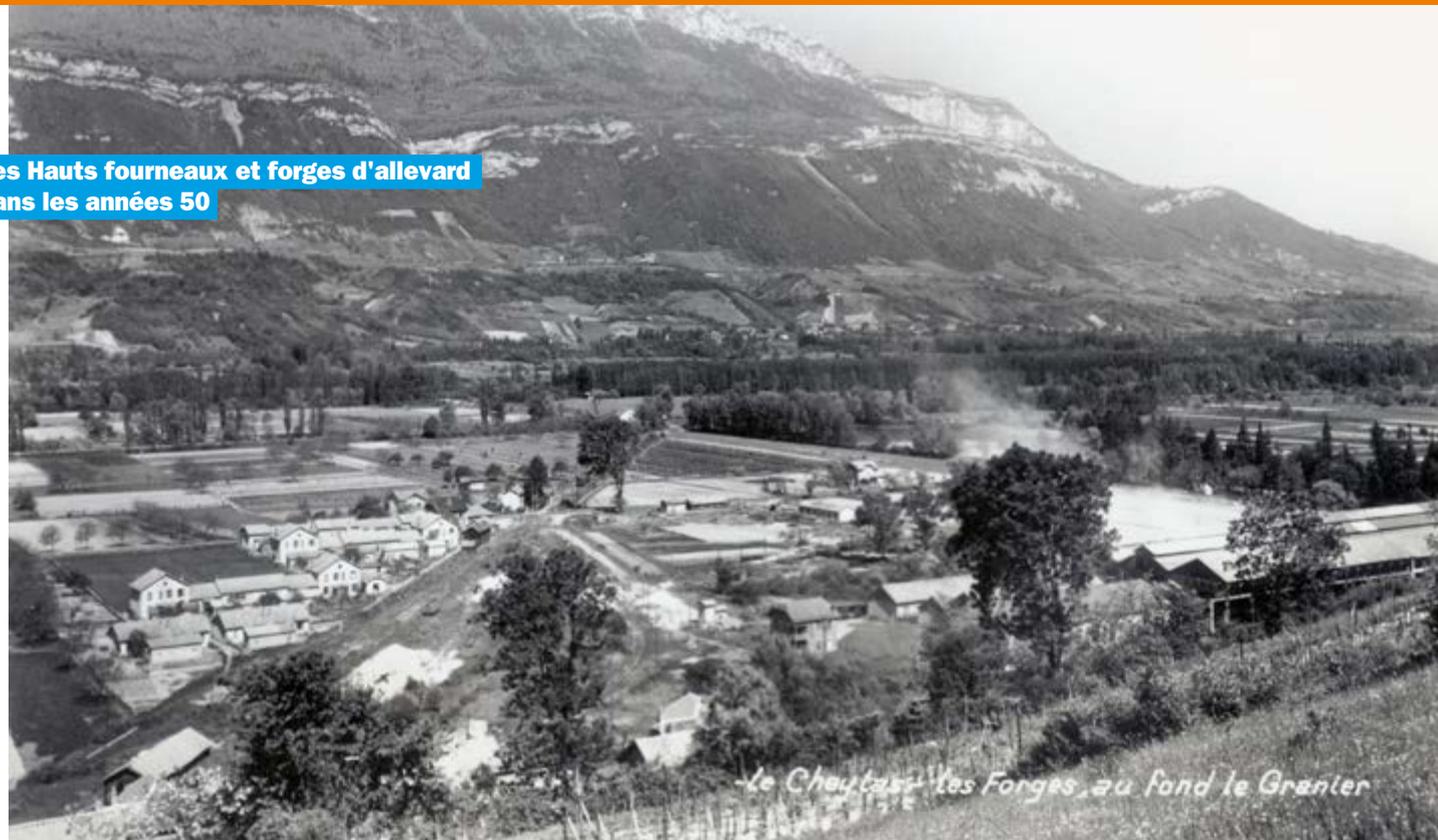
Un outil de développement du lien social

Ces nouveaux équipements avaient été inaugurés lors de la cérémonie des vœux par le maire, accompagné du préfet de l'Isère, de la députée de la 5^e circonscription de l'Isère, du sénateur de l'Isère et de la vice-présidente du département, en présence de nombre d'élus du Grésivaudan et de représentants des associations. Lors du discours d'inauguration avait été mise en avant la fonction majeure de ces équipements au sein de la collectivité : « ils permettent de développer du lien social et de créer des interactions humaines ».

Histoire

Le Cheylas dans les années 1945-1955

Les Hauts fourneaux et forges d'allevard dans les années 50



En ce début d'année 1948, un projet ressurgit, celui de la construction du terrain de football.

Ce projet avait été lancé avant la guerre, mais l'incendie du Villard par les allemands et le décès du marquis de Marcieu qui devait vendre la parcelle, ont retardé l'acquisition du terrain par la commune.

Un engagement par courrier en date du 12 décembre 1946 avait été envoyé à la mairie par le comte de Quinsonas, héritier par sa femme. Il donnait son accord pour vendre 12 500 m² pour 100 000 francs à la commune. Il annonçait la signature de l'acte de vente une fois la succession terminée et autorisait la commune à entreprendre les travaux d'aménagement de voirie.

Ainsi le 2 février 1948, le projet de complexe sportif naît officiellement. Le conseil municipal demande une subvention au ministre de l'Éducation nationale. Une demande de subvention est également faite au préfet.

Ce projet comprend la création d'un terrain de football, de basket, un plateau d'éducation physique, des pistes... Le tout est situé sur la section B, N°810, lieu-dit « Le village » (aujourd'hui à l'emplacement des Pérelles, en face de la mairie).

Le 7 mai 1948, le conseil approuve la vente du terrain entre la commune et madame Odette Émé de Marcieu, comtesse de Quinsonas.

Le 1^{er} avril 1950, le dossier est déposé. Il est dressé par M. Cottave, ingénieur à Goncelin. Les travaux comportent le nivellement sommaire du terrain et la pose d'une clôture en fils de fer galvanisés reposant sur des poteaux en béton de ciment armé.

Le nivellement sera effectué par la société d'entreprises de routes et bâtiments à La Terrasse (6 jours de bulldozer pour un coût de 33 000 francs). L'entreprise Sorrel à Goncelin réalisera la clôture pour un coût de 319 000 francs.

Le 2 décembre 1950 la commune récep-

tionne la fin des travaux.

Le terrain est mis à disposition des élèves des écoles communales et des sportifs. La commune prend en charge son entretien.

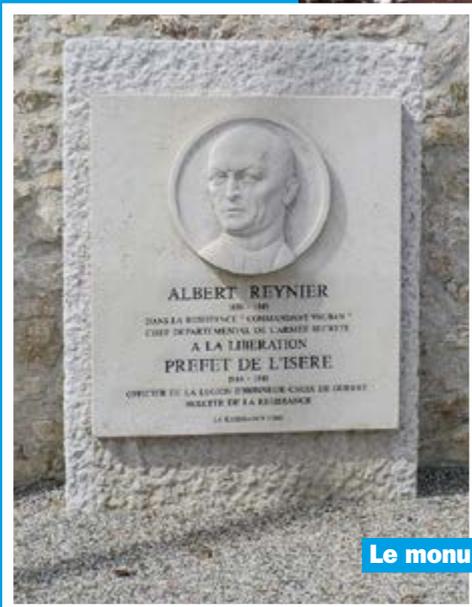
Finalement le préfet verse une subvention de 120 000 francs et l'Éducation nationale une subvention de 30 000 francs.

La vie quotidienne sur la commune va à son rythme. Lors de sa séance du 17 octobre 1948, le conseil approuve le remplacement de madame Olympe Challabert, trop âgée pour gérer la cabine téléphonique du Villard, par madame Florentine Battard. Le salaire est fixé à 2 150 francs par trimestre.

La boîte aux lettres au Villard, en mauvais état, est remplacée.

À cause de l'incendie du Villard, une partie des habitations est reconstruite en plaine, créant ainsi le nouveau quartier de la Gare. Le téléphone public est installé au café Constantin, au carrefour. En 1952 une boîte aux lettres avec levée journa-

**Le terrain de football,
en plein centre du village**



Le monument en l'honneur d'Albert Reynier

lière est mise en place.

La croix de guerre est remise à la commune le 3 juillet 1949 en présence du préfet Ricard, qui remplace le préfet Reynier décédé le 21 janvier 1949.

Cette même année, le 22 mars 1949, la commune délibère pour participer à hauteur de 1 000 francs à la construction à Izeaux d'un monument en l'honneur d'Albert Reynier dit Vauban dans la Résistance.

La population augmente et le 5 février 1950 une demande d'ouverture d'une 4^e classe pour les enfants de 4 ans au bourg est demandée. Cette augmentation de la population est liée à l'agrandissement des Hauts fourneaux et forges d'Alleverd, amenant ainsi de nouveaux habitants.

Le 27 décembre 1952 la commune demande à nouveau l'ouverture d'une deuxième classe de garçons à l'école primaire du Bourg (en fait la classe avait été supprimée provisoirement en 1941).

Ces 2 demandes seront acceptées.

Le 1^{er} avril 1950 de grosses réparations sont nécessaires pour le presbytère (aujourd'hui à l'emplacement de la résidence Chartreuse) et l'église. Dans la délibération il est précisé qu'une demande de subvention est faite au préfet, et qu'elle doit être la plus grosse possible. Le coût des travaux est estimé à 660 000 francs.

Un autre dossier important voit le jour en conseil municipal, c'est la construction du chemin vicinal ordinaire n°7 du Trouillet au Fontanil. Il s'agit de la partie comprise entre les hameaux du Trouillet et de l'Abbaye sur une longueur de 1 169,80 mètres. Une enquête publique est ouverte.

Fin 1954, la commune décide de faire appel à l'armée pour l'ouverture du chemin entre le Trouillet et l'Abbaye. La mairie prendra en charge le coût de la main d'œuvre militaire et la location du matériel pour les travaux.

Enfin le 16 décembre 1954, la commune fait l'acquisition de terrains pour la traversée de la nouvelle route. Les propriétaires

concernés sont Camille Janet, Paul Baroz, Madame Souquet, Clément Baroz, Gaston Maffit-Berthier, Eugène Biboud et Marcel Muffat.

Le 1^{er} mars 1955, la commune relance le projet qui prend du retard. Elle rappelle la nécessité de cette liaison et elle souhaite en plus une liaison avec Pontcharra (jusqu'au hameau du Berruer) et Morêtél de Mailles (jusqu'au hameau du Fontanil). De plus elle a de faibles ressources pour financer les travaux. Il faut un bulldozer moyen, un scraper, une niveleuse et du personnel : un gradé et 3 hommes. Elle demande que le matériel nécessaire soit mis à disposition gratuitement. Par contre elle prendra en charge le carburant, l'huile, l'hébergement, la nourriture et la rémunération du personnel. Cette demande est transmise au ministre de la Défense nationale par le préfet.

Ainsi, en juin 1955, une convention est passée avec l'autorité militaire pour la construction du chemin ordinaire n°7 dit « de l'Abbaye ». ■

LA RÉTROSPECTIVE

Mi-juillet 2019, une vingtaine de jeunes de 11 à 17 ans ont participé au séjour proposé par le Centre de loisirs à Saint-Martin-en-Vercors. Spéléologie, canyoning, escalade, tir à la sarbacane, piscine... Sensations et bonne humeur étaient au rendez-vous !

